



## BON DE COMMANDE FORMATION

**DOCUMENT A RETOURNER AVANT LE 27 NOVEMBRE 2017**

### Adresse de contact

**Aurélie GANDOLPHE**

**Coordinatrice**

**FORMADYS**

3 Square Stalingrad - 13001 Marseille

07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)

Déclaration d'activité n° 931 314 18213.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.



### ↳ **Intitulé et nature de l'action de formation**

***Données actuelles de la prise en charge des dyslexies : de la théorie à la pratique.***

⇒ *Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances.*

### ↳ **Date, durée et lieu de la formation**

*Vendredi 8 décembre 2017 et samedi 9 décembre 2017*

*14 heures de formation*

*Cité des Associations, 93 la Canebière – MARSEILLE 1er Ardt.*

### ↳ **Tarifs pour les 2 jours de formation** (cocher la case correspondante)

- Avec prise en charge : **420 euros TTC**
- Prise en charge individuelle : **250 euros TTC**
- Professionnel Résodys : **170 euros TTC**
- Etudiants et demandeurs d'emploi (joindre un justificatif) : **170 euros TTC**

### ↳ **Tarifs et paiement => voir CGV page 3 et 4.**

### ↳ **STAGIAIRE :**

Nom : .....

Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Profession : .....

N° ADELI : .....

*Déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région  
PACA - Numéro n° 931 314 18213.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.*

*Formadys  
Troubles spécifiques du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[www.resodys.org](http://www.resodys.org)*

Date de naissance : .....

Adresse (professionnelle en cas de prise en charge par un OPCA) :

.....

CP : ..... Ville .....

Téléphone : .....

Adresse mail : .....

**Mode d'exercice dominant > 50% :**       Salarié       Libéral       Mixte

### **FINANCEMENT**

prise en charge à titre personnel

ou

prise en charge par un organisme

**Dans ce cas :**

⇒ **Précisez le type de prise en charge**

**OPCA, précisez :** .....

**Employeur, précisez :**

Nom établissement/employeur : .....

Service : .....

Adresse : .....

Adresse de facturation :  identique  autre, précisez : .....

.....

Téléphone : .....

**Mail du chargé du suivi du dossier stagiaire :**

.....

⇒ **Souhaitez-vous :**

un devis

une convention

Nom du responsable signataire de la convention : .....

**Fait à :**

**Le :**

**Nom et qualité du signataire :**

Reconnait l'exactitude des informations fournies et accepte les conditions générales de vente ainsi que le programme et les modalités de déroulement (voir page 6 à 9 du bon de commande).

**Signature et cachet**

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

(A CONSERVER PAR L'ACHETEUR)

Les conditions générales de vente définissent les conditions dans lesquelles l'organisme de formation Formadys réalise les prestations pour le compte de l'acheteur. Elles sont applicables pour l'ensemble de la commande.

### INSCRIPTION A UNE FORMATION

**Toute inscription nécessite d'être adhérent à l'Association Formadys-Résodys au titre de l'année en cours. Pour cela, le stagiaire renvoyer le bulletin d'adhésion (voir bon de commande) accompagné d'un chèque de 10.00 euros à l'ordre de Formadys, avec le bon de commande.**

### INSCRIPTION INDIVIDUELLE

1. **L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'acheteur et accompagné de 2 chèques :**
  - **Un chèque d'un montant égal à 30% du prix de la formation ;**
  - **Un chèque d'un montant égal à 70% du prix de la formation.**
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).
3. La formation étant une action courte (1 jour/7 heures) aucune convention de formation ne sera envoyée à l'acheteur. Celui-ci peut toutefois en faire la demande en page 2 du bon de commande.

### INSCRIPTION PAR L'EMPLOYEUR

1. L'inscription n'est enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par l'employeur ;
2. Le présent bon de commande est à envoyer au choix par courrier ou courrier électronique (voir adresses page 1).

### INSCRIPTION OPCA

1. **L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du présent bon de commande daté et signé par le stagiaire et accompagné de 2 chèques (30% et 70% du prix de la formation), ces chèques seront renvoyés au stagiaire après la formation et prise en charge assurée par l'OPCA ;**
2. Le présent bon de commande est à envoyer par courrier (voir adresses page 1).

### FACTURATION ET PAIEMENT

- Selon l'inscription la **facture** sera :
  - fournie le 1<sup>er</sup> jour de la formation (dossier stagiaire) pour les **inscriptions individuelles** ;
  - adressée après formation à **l'OPCA**. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1<sup>er</sup> jour de la formation.
  - adressée après formation à **l'employeur** pour une inscription par l'employeur. Une copie sera fournie au stagiaire (dossier stagiaire) le 1<sup>er</sup> jour de la formation.
- Toute action de formation commencée est due et facturée en totalité.
- Selon l'inscription le **paiement** sera :
  - Pour une **inscription individuelle**, les **deux chèques** demandés à l'inscription seront déposés comme suit :
    - Le chèque d'un **montant égal à 30%** du prix de la formation, déposé 15 jours calendaires avant le 1<sup>er</sup> jour de formation ;
    - Le chèque d'un **montant égal à 70%** du prix de la formation, déposé le 1<sup>er</sup> jour de formation.
  - Pour une inscription assurée par **l'employeur**, le solde de la formation devra être versé soit par chèque soit par virement (demander un RIB) dans un délai d'un mois calendaire à la suite du dernier jour de formation.
  - Lorsque le règlement est assuré partiellement par un **OPCA**, le solde éventuel du coût de la formation reste dû par le stagiaire.

### TARIF

1. Le tarif appliqué est celui mentionné sur le présent bon de commande par l'acheteur (page 1 – en cas de tarif réduit, l'acheteur devra fournir le(s) justificatif(s) nécessaire(s)) ;
2. L'acheteur s'engage à payer à Formadys le prix convenu.
3. Formadys est une association Loi 1901, à ce titre elle est exempte de TVA.
4. Le prix est forfaitaire et complet et comprend l'intégralité des coûts et frais exposés par Formadys.

### PROGRAMME

Formadys se réserve le droit d'apporter quelques modifications au programme présenté sur le bon de commande (page 3 et 4 - contenu et/ou participation d'un intervenant). Formadys s'engage toutefois à respecter les grandes lignes du programme et le profil des intervenants prévus initialement

### ANNULATION

1. Toute annulation de la part du stagiaire ou de l'employeur doit être faite par écrit par mail à [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org) ;
2. **En cas d'annulation de la part de l'acheteur / stagiaire**
  - plus de 15 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les chèques seront renvoyés ;
  - entre 15 et 6 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, les 30% d'acompte ne seront pas remboursés ;
  - à partir de 5 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, il sera facturé la totalité de la formation sauf en cas de force majeure (Accident, maladie, décès – sur justificatif).
3. Toutefois, pour éviter l'annulation, **l'acheteur / stagiaire** peut :
  - soit remplacer le participant initialement inscrit par un autre participant ;
  - soit demander le report de l'inscription initiale sur une autre formation. Cette procédure de report ne peut intervenir qu'une seule fois dans l'année.
4. **En cas d'annulation de la part de Formadys** à la suite de désistements trop importants, il sera proposé :
  - 1. un report de la formation ;
  - 2. l'annulation de la formation.
5. Toute annulation du fait de Formadys verra la totalité des sommes versées remboursée.

### DATE ET LIEU DE FORMATION

Formadys peut être amené à modifier les dates et lieux des formations sous réserve de respecter un préavis de 15 jours calendaires. Chaque stagiaire sera alors prévenu par téléphone ou mail à condition qu'il ait bien renseigné le bon de commande.

### SUPPORTS DE FORMATION

L'utilisation des supports de cours (tous supports confondus) est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957 : "toute présentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite".

L'article 41 de la même loi n'autorise que les "copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source".

### INFORMATIONS PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Formadys**. Elles peuvent faire l'objet d'envois de newsletter ou tout autre mail à caractère informatif. Elles sont conservées pendant **toute la durée d'exercice de Formadys** et ne seront ni vendues, ni échangées. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **formadys@resodys.org**.



<b>Bulletin d'adhésion 2017</b>
---------------------------------

**Afin de pouvoir suivre les formations de 2017 Formadys j'adhère à l'association FORMADYS-RESODYS**

NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

.....

.....

Profession .....

Téléphone .....

Courriel .....

**Formadys – Résodys Organisme de formations Déclaré sous le N° d'activité 931 314 18213 auprès du Préfet de la Région PACA, cet enregistrement ne valant pas agrément d'Etat.**

Fait à .....

Le .....

Signature

**Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque de 10.00 euros à l'ordre de FORMADYS à l'adresse suivante :**

**Formadys Résodys  
A l'attention d'Aurélié GANDOLPHE  
3 Square Stalingrad  
13001 Marseille**

**INFORMATION PERSONNELLE**

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Formadys**. Elles peuvent faire l'objet d'envois de newsletter ou tout autre mail à caractère informatif. Elles sont conservées pendant **toute la durée d'exercice de Formadys** et ne seront ni vendues, ni échangées. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : **formadys@resodys.org**.

*Déclaration d'activité auprès du Préfet de la Région  
PACA - Numéro n° 931 314 18213.  
Cet enregistrement ne vaut pas agrément d'Etat.*

*Formadys  
Troubles spécifiques du langage et déficits d'apprentissage  
07 68 37 00 65 - [formadys@resodys.org](mailto:formadys@resodys.org)  
[www.resodys.org](http://www.resodys.org)*

## PROGRAMME DE FORMATION

### DONNEES ACTUELLES DE LA PRISE EN CHARGE DES DYSLEXIES : DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

**Vendredi 8 décembre et samedi 9 décembre 2017**  
Cité des associations – 93 la Canebière – MARSEILLE 1<sup>er</sup> ardt.

La dyslexie est un trouble persistant de l'acquisition et de l'automatisation de la lecture. Ce trouble affecte la vitesse et la précision en lecture. Il engendre donc souvent une lecture imprécise qui nuit grandement à la compréhension. Ces atteintes s'accompagnent toujours de difficultés en écriture, correspondant souvent à un trouble de l'écriture ([dysorthographe](#)) qui peuvent rendre très ardu le cheminement scolaire de ces jeunes partout où la lecture et l'écriture sont sollicitées (français, mais aussi mathématiques, sciences, histoire, etc.).

Forme la plus fréquente parmi les troubles d'apprentissage, la dyslexie est également celle qui a donné lieu au plus grand nombre de travaux scientifiques, dans des disciplines aussi différentes que la linguistique, la psychologie, les neurosciences, la neuroimagerie, la génétique.... C'est dire que le travail de compilation que représente chaque année la mise à jour des connaissances dans un domaine aussi actif ne peut être confié qu'à des spécialistes qui aient à la fois l'expérience clinique et l'accès aux données de la recherche scientifique.

#### **OBJECTIFS**

---

La première journée est consacrée à un panorama des recherches dans le domaine des neurosciences et celui de la psychologie cognitive; la seconde aborde plus particulièrement des études de cas présentés à travers le cadre théorique et les méthodes de la psychologie expérimentale.

#### **PUBLIC**

---

- Médecins (généralistes, spécialistes, scolaires, de PMI), orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, psychologues ;
- Chercheurs des disciplines : linguistique, psychologie, neuropsychologie. Professionnels dans le domaine des troubles d'apprentissage ;
- Enseignants spécialisés ;
- Titulaire d'un niveau Maitrise.

#### **PREREQUIS**

---

Niveau Maitrise

#### **EFFECTIF**

---

38

#### **MODALITES PEDAGOGIQUES**

---

Enseignement magistral agrémenté de vignettes cliniques, éventuellement illustrées par des documents vidéo.

**DUREE**

14 heures sur 2 jours

**PROGRAMME ET DEROULEMENT**

<b>Vendredi 8 décembre 2017</b>	
<b>9h00 – 9h30</b>	Accueil des participants
<b>9h30-12h30</b>	<u>Remédiation du trouble de la lecture : bases théoriques</u> <u>Méthodes de remédiation</u> Dyslexies du développement et troubles cognitifs associés ; Aides à l'apprentissage de la lecture et remédiation des difficultés d'apprentissage de la lecture ; Méthodologie et validation d'une aide à la lecture ; Exemples de recherches actuelles ; Cas cliniques <b>Bernard De CARA, Maître de conférences, Université Nice</b>
<b>12h30-13h30</b>	Pause déjeuner
<b>13h30-17h30</b>	<u>Neurologie de la dyslexie : données récentes de la recherche</u> <u>Entraînement intensifs de la dyslexie</u> <b>Michel HABIB, Neurologue, Hôpitaux de Marseille</b>
<b>Samedi 9 décembre 2017</b>	
<b>10h00-10h15</b>	Accueil des participants
<b>10h15-13h00</b>	<u>Lecture et recherche neuropsychologique : cadres théoriques et méthodologie expérimentale</u> Introduction générale sur la lecture, ses mécanismes et ses troubles ; L'hypothèse phonologique unitaire : Trouble de la conscience phonémique / Les déficits auditifs sous-jacents ; Les troubles visuels associés aux troubles phonologiques : Trouble magnocellulaire / Trouble de l'attention perceptive ; Les troubles visuels indépendants des troubles phonologiques : Encombrement visuel excessif / Déficit de l'empan visuo-attentionnel <b>Sylviane VALDOIS, Directrice de recherche, Université de Grenoble</b>
<b>13h00-14h00</b>	Pause déjeuner
<b>14h00-17h30</b>	<u>Lecture et recherche neuropsychologique : études de cas</u> <b>Sylviane VALDOIS, Directrice de recherches, Université de Grenoble</b>
<b>17h30-18h00</b>	Evaluation

**BIBLIOGRAPHIE**

- ANAE (2012). L'apprentissage du langage écrit et ses troubles. Numéro spécila 116 (24), tome 1
- Dehaene S. (2007). Les neurones de la lecture. Paris : Odile Jacob
- Fayol M. (2013). L'acquisition de l'écrit. Que sais-je? Paris : PUF
- Habib M. (1997). Dyslexie : le cerveau singulier. Marseille, Solal

